

Il est éminemment injuste de réclamer à quelqu'un une chose qu'il ne doit pas.

Or, le propriétaire ne peut devoir l'eau dont il n'use pas. Celui qui la doit est celui qui la consomme et, dans l'espèce, c'est le locataire. C'est donc à lui de la payer.

Ne changeons rien à ce qui est bien, à ce qui est juste et équitable. Restons dans le statu quo, cela vaudra mieux que d'innover dans le mauvais sens.

LE FRET PAR EAU

Une hausse intempestive

Les compagnies de Navigation qui desservent le bas du fleuve et les Provinces Maritimes ont surélevé leurs taux de fret et n'en ont averti le commerce qu'au dernier moment, en vérité, ils ont pris les commerçants à la gorge.

Cette hausse des prix du fret n'a pu se produire que parce que l'Intercolonial a relevé ses tarifs de transport. Et, comme nous le faisons remarquer un des plus notables commerçants de notre Cité, il est à remarquer que les taux de fret augmentent vers l'est, tandis qu'ils diminuent à l'ouest.

La hausse est sensible puisqu'elle est de 40, 50 p. c. et au-delà même des anciens taux. Elle est plus que suffisante pour empêcher les commerçants de Montréal de traiter des affaires avec les ports touchés par ces compagnies de navigation, si elles persistent à maintenir les taux qu'elles viennent de mettre en vigueur.

Dans quel but les compagnies se sont-elles entendues pour augmenter leurs taux de fret? Dans l'espoir évidemment d'augmenter leurs recettes. C'est du moins la seule raison qu'elles puissent invoquer.

Si c'est là réellement le but qu'elles se sont proposé, elles l'ont manqué en dépassant les bornes d'une augmentation permise, car en tuant le commerce entre Montréal et les ports d'en bas pour certaines marchandises, elles suppriment le fret dont elles ont besoin pour leurs recettes.

Ce que nous disons là est tellement vrai qu'un agent écrit des Provinces Maritimes à sa maison de Montréal: "Si les taux de fret qui viennent d'être mis en vigueur sont maintenus, mieux vaudrait que vous me rappeliez à Montréal, car il n'aurait plus rien à faire ici pour moi."

Le Board of Trade et la Chambre de Commerce de Montréal ont été saisis de la question et nous avons bon espoir qu'elles sauront convaincre les compagnies qu'elles travaillent à leur propre détriment quand elles travaillent contre les intérêts du commerce de Montréal.

ESSENCES CULINAIRES DE CITRON

Bulletin d'analyses

Le Département du Revenu de l'Intérieur vient de publier le Bulletin No 198 de son Laboratoire; il est relatif aux Essences Culinaires de Citron. Il a été recueilli sur tous les points du Canada soixante-quinze échantillons.

Sus les 75 échantillons, 13 seulement contenaient au-dessus de 1 p. c. d'huile de citron; 62 échantillons contenaient moins de 1 p. c. d'huile de citron dont 60 en contenaient moins de 0,5 p. c. "Il est tout-à-fait apparent", dit l'Analyste en Chef, "que les consommateurs basent leur appréciation des Essences de Citron sur autre chose que leur teneur en huile de citron".

"Quand des quantités considérables d'huile de citron sont en solution, la force alcoolique est nécessairement élevée. L'absence de terpènes fait qu'il n'est pas nécessaire d'employer un alcool aussi fort. Parmi les 62 échantillons contenant moins de 1 p. c. d'huile, plusieurs sont très forts en alcool et apparemment sans aucune raison; 49 échantillons ou 66 p. c. de la totalité étaient préparés avec de l'alcool d'une force au-dessous de preuve, tandis que 27 échantillons ou 36 p. c. de la collection contenaient de l'alcool ayant environ moitié de la force de preuve. Cependant plusieurs d'entre eux semblent être des essences culinaires très acceptables."

A TRAVERS L'OUEST

Notre représentant a eu tout récemment la satisfaction de rencontrer M. P. R. Walters, vice-président de l'Imperial Tobacco Co. of Canada, Limited, qui arrivait d'un voyage étendu dans le Nord-Ouest. Voici en substance ce que nous a dit M. Walters:

Après avoir passé quelques mois dans l'Est du Canada, son désir était de voir l'Ouest du Dominion. Malheureusement le temps à sa disposition a été tellement court qu'il ne put visiter que Winnipeg, Regina, Calgary, Moose Jaw, Saskatoon et Banff Springs.

Ce qui l'a le plus frappé c'est l'évidence même de la prospérité du pays, la chose est si apparente qu'il n'est même pas besoin de faire une enquête à ce sujet. Dans toutes les villes et les cités on voyait partout des bâtisses nouvelles et splendides qui seraient un crédit pour n'importe quelle ville même importante d'Europe. Ces constructions montrent qu'il y a au Canada des architectes vraiment capables. Les gens des villes de l'Ouest ont évidemment voulu pourvoir à une certaine expansion pour l'avenir. C'est ce que démontrent amplement de larges rues et en beaucoup de cas de splendides boulevards. Dans les

parties de ces villes réservées aux maisons d'habitation, il a remarqué qu'au lieu de construire des maisons de logement en blocs ou en rangées, on les bâtissait généralement détachées et entourées de jardins dans le genre de villas, ce qu'au point de vue hygiénique est une chose des plus désirables. D'autre part, l'absence de jardins et de parcs publics sautait aux yeux.

L'optimisme des gens de l'Ouest a également fait impression sur lui. Tout le monde paraissait prospère et sous l'impression que le Canada était le meilleur pays du monde, les gens pensant que leur ville, leur propre ville en particulier, était le meilleur endroit du pays. Pendant son voyage, il a eu la conviction que les immigrants qui arrivaient cette année étaient d'une catégorie meilleure que ceux qui étaient venus jusqu'à présent. La plupart d'entre eux avaient assez d'argent pour acheter des fermes et se mettre immédiatement à l'ouvrage. Le seul embarras semblait être l'insuffisance d'ouvriers des fermes pour développer complètement les nouvelles cultures. Les chemins de fer qui traversent ces provinces sont administrés d'une manière splendide. Le matériel roulant, y compris les chars d'ortoirs et les chars restaurants, peuvent rivaliser, s'ils ne leur sont pas supérieurs, avec ceux de tout autre pays au monde.

Dans quelques villes, telles que Calgary, Moose Jaw et Saskatoon, on ressent l'insuffisance des grands hôtels de premier ordre. Il y aurait une ample opportunité pour faire des placements rémunérateurs dans ce sens, si ce n'était l'incertitude au sujet des licences pour la vente des vins et liqueurs, licences qui ne sont pas permanentes et qui sont cependant une partie des plus importantes de l'actif du commerce d'hôtel.

Il ne fait aucun doute que le mouvement de tempérance sera bienfaisant pour le pays, mais il est à espérer sincèrement qu'il ne sera pas porté à l'extrême. Des hôtels bien administrés sont une nécessité dans tout pays et spécialement pour une contrée en voie de développement et tout mouvement qui serait une entrave à leur accroissement est à regretter.

Les perspectives d'affaires pour la prochaine saison sont des plus brillantes. Le printemps hâtif a permis de labourer et de semer de bonne heure, et avec une température favorable on peut s'attendre à des récoltes dépassant tout ce qu'on a vu.

Les compagnies de chemins de fer, en étendant leurs lignes, ont pourvu au maniement de plus fortes récoltes, offrant ainsi des débouchés aux districts de colonisation. Comme conclusion, M. Walters s'est montré enthousiasmé, il s'est dit si enchanté de son voyage qu'il projetait d'en faire un autre plus étendu à travers l'Ouest d'ici quelques mois.